



L'info-giratoire

Sainte-Agathe-des-Monts

24 novembre 2008

Ralentissez, on tourne!

Bulletin no 2

Ce bulletin d'information, le deuxième d'une série de cinq, vise à informer les différents publics concernés sur la construction du carrefour giratoire à l'intersection des rues Raymond, Desjardins, Principale et de la route 117, à Sainte-Agathe-des-Monts. Il se veut un outil d'information et de référence sur les carrefours giratoires. Il a pour objectif de sensibiliser les usagers de la route au comportement routier sécuritaire à adopter face à ces installations relativement nouvelles au Québec.

Petite histoire des carrefours giratoires ...en France,

S'il fallait nommer une célèbre intersection circulaire tous et toutes s'entendraient pour celle entourant l'Arc-de-Triomphe, la place de l'Étoile, renommée depuis, la place Charles-de-Gaule. Construit en 1864, ce carrefour réunit douze grandes avenues rectilignes débouchant sur cette place et formant une étoile.

Saviez-vous que la construction des carrefours giratoires comme on les connaît aujourd'hui en France, remonte aux années 70 ? C'est donc à partir de ce moment que cet aménagement connaît un essor considérable. Aujourd'hui, la France est le meneur mondial pour le nombre de carrefours giratoires construits. Elle en compte environ 17 000 (en 1998). Leur implantation s'étant effectuée à un rythme d'environ 1000 par année.

...au Québec

Au Québec, les carrefours giratoires existent depuis quelques années seulement. En 2001, la région de l'Abitibi-Témiscamingue a été le site du premier carrefour giratoire sur le réseau du ministère des Transports. À ce jour, l'Abitibi-Témiscamingue compte quatre carrefours giratoires en service. En 2002, la région des Laurentides a inauguré un premier carrefour à ville de Mont-Tremblant, puis un deuxième en 2004. La construction actuelle à ville de Sainte-Agathe-des-Monts sera le troisième carrefour giratoire de la région des Laurentides et certainement le premier présentant une configuration à cinq branches.

Les finalités d'un carrefour giratoire sont, dans l'ordre de leur importance, la sécurité et la fluidité des trafics, le traitement urbanistique et paysager d'un lieu.



Photo : Florin Pauna

Le nouveau carrefour giratoire pendant sa construction (14 novembre 2008).

Avantages d'un carrefour giratoire

Le carrefour giratoire présente de nombreux avantages par rapport aux intersections avec feux de circulation. Premièrement, en obligeant les conducteurs à réduire leur vitesse, ce type d'aménagement contribue à diminuer le nombre d'accidents. Deuxièmement, il est impossible de brûler un feu rouge ou qu'il se produise un accident latéral à grande vitesse. Ensuite, la présence d'un carrefour giratoire accroît grandement la fluidité de la circulation puisque les véhicules ont rarement à y effectuer un arrêt complet pour céder le passage et aussi puisque les véhicules n'ont pas à s'immobiliser lorsqu'ils veulent effectuer un virage à gauche à l'intersection. Finalement, sur le plan environnemental, le carrefour a aussi fait ses preuves. En effet, il contribue à réduire le bruit, les camions lourds ayant moins souvent à effectuer un arrêt complet ou à recourir à l'utilisation du frein à moteur. De plus, la consommation d'essence est légèrement réduite, et conséquemment la pollution atmosphérique. L'aspect visuel est également bonifié par, entre autres, la plantation de végétation dans l'îlot central.

Pour renseignements :

Ministère des Transports
Direction des Laurentides-Lanaudière
222, rue Saint-Georges, 2e étage
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4Z9

Téléphone : 450 569-3057
Télécopieur : 450 569-3072
Courriel : dll@mtq.gouv.qc.ca



Près d'un chantier, ralentissez!

Durant toute la durée des travaux, les usagers sont invités à suivre les indications prescrites par les panneaux orangés. La limite de vitesse imposée à 50 km/h est une obligation à laquelle doivent se soumettre les conducteurs.

Ministère
des Transports

Québec

Direction des Laurentides-Lanaudière



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville!